

S'INSTALLER EN MICRO-ENTREPRISE

€ COÛT

55 € net de taxe et par exception 40 € net de taxe pour les activités relevant d'une immatriculation au répertoire des métiers.



CONTACT

Votre CONTACT
05 55 45 15 15
accueil@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

Pour démarrer en toute sérénité lors de cette réunion, il s'agira de :

- comprendre le fonctionnement et les limites du régime,
- s'assurer de l'adéquation du régime avec votre projet,
- d'effectuer les formalités d'immatriculation adéquates.



PUBLIC

Toute personne ayant le projet de créer une entreprise quel que soit le secteur d'activité à l'exclusion des activités inéligibles au régime de la micro-entreprise.

[Consulter les activités dites "non éligibles"](#)

Il existe des conditions réglementaires pour exercer certaines professions (autorisations et déclarations préalables, permis spéciaux, diplôme, ...) ; nous vous invitons à vérifier, en amont, ces prérequis : <https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/activites-reglementees>



PRESTATIONS

Atelier collectif d'information suivi de la formalité d'immatriculation (sur option) :

- comprendre le fonctionnement ainsi que les règles sociales et fiscales du régime ;
- obtenir à l'issue de cette réunion, un rendez-vous individuel au CFE (centre de formalités des entreprises) pour l'immatriculation de l'entreprise (de la constitution du dossier à sa transmission aux organismes concernés).



MODALITÉS PRATIQUES

- Un jeudi par mois, de 9h à 10h30, **sur inscription préalable**.
- [Toutes les dates consultables dans l'agenda du site](#)
- Nombre de places limité à 12 personnes maximum.



LES +

En complément de l'atelier : dépôt de la formalité et enregistrement de votre entreprise, dans la journée, exclusivement, pour les activités commerciales (activités artisanales exclues), de prestations de services et libérales non réglementées ainsi que les agents commerciaux.